



Municipalité de
Sainte-Clotilde-de-Horton

AVIS PUBLIC

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 124-3 CONCERNANT LA GESTION
CONTRACTUELLE**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC - est par les présentes donné qu'à la séance ordinaire du 12 mai 2026, un avis de motion et le dépôt du projet de règlement 124-3 concernant la gestion contractuelle sera donné.

Donné et affiché à Sainte-Clotilde-de-Horton, ce 29^e jour du mois d'avril 2026.

Michael Bernier

Directeur général et greffier-trésorier